



Bulletin d'inscription

À RENSEIGNER EN LETTRES MAJUSCULES
300 m 600 m 1.6 km 5 km 10 km
Nom : **Prénom :**

Année de naissance : **Sexe :** F M

Adresse :

Code Postal : **Ville :**

Club/Entreprise :

Nom de l'instituteur (CHALLENGE DES SOURCES).....
Licence sportive :
N° Licence : **Nom de la Fédération sportive :**

Pas de licence sportive : je joins un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive (datant de moins d'un an) ou sa photocopie certifiée conforme.
Catégorie : marquez d'une croix la catégorie correspondante :

CATEGORIE	COD E	ANNEE DE NAISSANC E	CATEGORI E	CODE	ANNEE DE NAISSANC E
Masters	VE	1980 et avant	Minimes	MI	2005 et 2006
Seniors	SE	1981 à 1997	Benjamins	BE	2007 et 2008
Espoirs	ES	1998 à 2000	Poussins	PO	2009 et 2010
Juniors	JU	2001 et 2002	Ecole d'Athlé	EA	2011 à 2013
Cadets	CA	2003 et 2004	Baby Athlé	BB	2014 et après

Les participants devront s'acquitter des frais d'inscription :

10 km	10 € (en ligne) + 1€ de frais d'inscription	12 € (le jour même)
5 km	8 € (en ligne) + 1€ de frais d'inscription	10 € (le jour même)
1km600	4,5 €	
600 m	4,5 €	
300 m	4,5 €	

Tout(e) concurrent(e) qui s'inscrit reconnaît avoir pris connaissance du règlement et déclare en accepter les clauses.
Signature :
Impression du sou des écoles de Varces
1. Le Sou des Ecoles de Varces organise le Dimanche 16 Février :

10h0	Course 1	10 km	Cadets à Masters	11h2	Course 3	1km600	Benjamins et Poussins
10h0	Course 2	5 km	Minimes à Masters	11h45	Course 4	600 m	Ecole d'Athlétisme
				12h00	Course 5	300 m	Baby Athlétisme

Masters (VE) : 1980 & avant – Séniors (SE) : 1981 à 1997 – Espoirs (ES) : 1998 à 2000 – Juniors (JU) : 2001 & 2002 – Cadets (CA) : 2003 & 2004 – Minimes (MI) : 2005 & 2006 – Benjamins (BE) : 2007 & 2008 – Poussins (PO) : 2009 & 2010 – Ecole d'Athlétisme (EA) : 2011 à 2013 – Baby Athlétisme 2014 & après

2. Départ & Arrivée : Gymnase Lionel Terray à VARCES

3. Inscription et retrait des dossards
Pour les courses 1 & 2 : Inscription par internet en ligne sur le site de Chrono Consult (+1€ frais d'inscription en ligne) ou sur place à l'intérieur de l'Oriel de VARCES à partir de **7h30** (majoration de 2€ pour toute inscription le jour de la course).

Pour les courses 3, 4 & 5 : Inscription par correspondance (à remettre dans la BAL du Sou) ou sur place à l'intérieur du gymnase de VARCES à partir de **9h45**.

Les participants devront s'acquitter des frais d'inscription :

Course 1	10 km	10 € (+ 2 € le jour même)	Course 3	1km600	4,5 €	Course 5	300 m	4,5 €
Course 2	5 km	8 € (+ 2 € le jour même)	Course 4	600 m	4,5 €			

Tout engagement est personnel, ferme et définitif, et ne peut faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit.
Pour les courses 1, 2 & 3, il sera demandé à chaque concurrent de fournir au moment du retrait du dossard :

- ☐ **Pour les licenciés :** Licence Athlé Compétition, Entreprise ou Running, Licence Fédération Française de Triathlon, Pass'Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme.
- ☐ **Pour les non licenciés :** Un certificat médical, datant de moins d'un an, de non contre-indication à la pratique sportive en compétition ou sa photocopie certifiée conforme.

Pour toutes les courses, le chronométrage sera automatique grâce aux puces électroniques autocollantes remises à chaque participant.

4. Droit à l'image

Des photos collectives et individuelles seront publiées en utilisation libre de droit sur le site internet www.soudesecolesdevarces.fr et les pages facebook du sou des écoles de Varces. **Les participants en acceptent la publication.**
5. Assurance

L'organisation de la course est couverte par une assurance responsabilité civile souscrite auprès de la MAIF. **Chaque coureur doit être assuré à titre personnel.**
6. Organisation - Contrôle

Vestiaires (non gardés), sanitaires, douches hommes et femmes sont à disposition des coureurs.

Ravitaillement aux 5km et à l'arrivée.

La sécurité est assurée par les Secours Pontois et les signaleurs, cependant, chaque participant s'engage à porter assistance à tout coureur en difficulté.

Les concurrents s'engagent à respecter l'environnement traversé, à ne pas jeter de déchets sur le parcours.

Les organisateurs se réservent le droit de tout changement possible et souhaitable ce jour là, pour le bon déroulement de l'épreuve.

Tous les cas litigieux seront analysés et tranchés par les organisateurs de l'épreuve.

7. Récompenses (dès 12H30)
Une récompense pour les 3 premiers H/F au scratch sur les courses 1 & 2.

Des coupes et/ou médailles seront remises aux premières places de chaque catégorie de toutes les courses, les 4 catégories masters ne comptant que pour une.

Une médaille sera offerte à tout arrivant des courses 3, 4 et 5.

Une collation sera offerte à tous les participants.

Le cross des Sources de Varces est inscrit au calendrier du CDCHS38.
8. Résultats

Ils seront publiés sur le site www.soudesecolesdevarces.fr.

9. Renseignements complémentaires

Morad BOUHEZAM 06.61.79.67.37 / www.soudesecolesdevarces.fr
Les organisateurs remercient l'ensemble des partenaires
